

Paris, le 30 novembre 2018



Cher Monsieur,

J'ai bien reçu le courrier en date du 26 novembre dernier dans lequel vous me faites part des préoccupations exprimées récemment par une partie de la population. Je vous en remercie.

Je comprends ces préoccupations et je les partage.

Je pense que les décisions prises récemment par le Gouvernement ne sont pas bonnes ni cohérentes : perte de 4% du pouvoir d'achat de 17 millions de retraités planifiée sur deux ans s'ajoutant à la hausse de la CSG, que la suppression de la taxe d'habitation ne compense pas ; report de la baisse des charges sociales des employeurs qui était pourtant nécessaire pour réduire le coût des embauches ou augmenter les salaires ; remise en cause des allègements de charges et des incitations fiscales à l'investissement spécifiques à l'agriculture ; non revalorisation des allocations familiales à hauteur de l'inflation ; et malgré ces mesures, après une légère hausse des déficits publics en 2018, la prévision d'une aggravation plus importante en 2019, qui révèle malheureusement une gestion de l'Etat encore moins rigoureuse que lors des dernières années du précédent quinquennat.

Peu d'efforts sont engagés pour réduire le train de vie de l'Etat (le nombre de fonctionnaires de l'Etat diminuerait seulement d'environ 4 000 sur un effectif de plus de 2 400 000 !). Cela ne traduit ni le courage ni l'ambition transformatrice souvent revendiqués par Emmanuel Macron. Et pendant ce temps-là, l'inflation atteint 2,3 % et le chômage repart à la hausse.

La majorité sénatoriale a supprimé lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2019 la hausse de la taxe sur les carburants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs *et*
Cordialement,

Philippe BAS

PS : Pour autant, je ne crois pas que l'engagement d'une procédure de destitution soit la bonne réponse. Elle serait constitutionnellement vouée à l'échec.

Monsieur